

# **Création d'une CHS - Commission d'hygiène et de sécurité**

vendredi 22 janvier 2010, par [Mme Deloy infirmière](#)

La création d'une CHS (Commission d'Hygiène et de Sécurité) a été adoptée à l'unanimité lors du dernier Conseil d'administration de l'établissement.

Cette commission non obligatoire pour les collèges mais vivement conseillée a pour buts :

- de promouvoir la formation à la sécurité pour les élèves et pour les personnels.
- de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement
- de s'intéresser aux conditions de travail des élèves et des personnels
- de visiter tous les locaux de l'établissement
- de rendre des avis et faire des propositions au conseil d'administration
- de rechercher une méthodologie pour donner un caractère rigoureux aux avis de la commission, basée sur des critères et indicateurs pertinents et objectifs.
- de favoriser l'exercice des responsabilités de chacun pour une meilleure perception des acteurs en matière d'hygiène et de sécurité.